

## Compte rendu de l'AGO de la Ligue Occitanie FFAAA

tenue au dojo de la Naïade, 11100 Narbonne, samedi 1er octobre 2023

### Rappel de l'Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

**1. Accueil et appel des représentant-e-s des clubs à partir de 13h30.**

-> Si le quorum n'est pas atteint, il sera procédé à une seconde AGO convoquée à 13h45.

**2. Approbation des derniers CR d'AGO & AGE 2022.**

**3. Rapport moral de la présidente et divers points d'information.**

**4. Point financier par le trésorier: bilan et prévisionnel.**

**5. Point technique et formation: le DFR et membres du bureau.**

**6. Point Aïkibudo, Kinomichi, disciplines associées par leurs représentant-e-s.**

**7. Point communication et diverses commissions.**

**8. Questions diverses et parole aux clubs.**

- nos représentant-e-s à l'AG fédérale du 25 novembre 23 à Fareins (01)

- horaires et caractère validant des divers stages

- point éthique et déontologie

- point sport-santé mis en place par la Fédération : son développement en Occitanie

- point médical : quel-le-s professionnel-le-s de santé couvrant nos stages et événements

- appel à candidatures pour le CD de Ligue suite à la démission de Christian Martini : toute

candidature devra parvenir par mail à la présidente de Ligue, avant le 28 septembre, avec

un CV étoffé dans la pratique de l'aïkido, l'implication dans la vie du club et une lettre de

motivation sur l'expérience effective, la disponibilité et l'engagement au service de la

Ligue. [Rappel ARTICLE 6 Statuts de mars 2021 en vigueur : La Ligue OCCITANIE

FFAAA est administrée par un Comité Directeur composé de cinq à onze membres élus

au scrutin uninominal secret pour 4 ans par l'Assemblée Générale. La représentation du

sexes le moins représenté sera assurée par l'obligation de lui attribuer un nombre de

membres élus proportionnel au nombre de licencié-e-s dans l'effectif de la Ligue. En cas

de vacance d'un ou plusieurs sièges, le Comité Directeur peut pourvoir au remplacement

de ses membres par cooptation, sous réserve de validation de cette désignation par la

plus prochaine Assemblée Générale.]

### **1. Accueil et appel des représentant-e-s des clubs à partir de 13h30.**

- Invités présents : le DFR Pierre Marcon, le président du CID Languedoc-Roussillon Gérald Fournier.

- Invité absent : le président du CID Midi-Pyrénées Gilles Durvin.

Après appel des différents membres représentant les clubs, le quorum est atteint.

La présidente de Ligue Béatrice Navarro ouvre la séance à 14H.

Il a été établi une feuille d'émargement validée par le secrétaire général, Patrick Lanoy.

### **2. Approbation des derniers CR d'AGO & AGE 2022.**

Le secrétaire général procède aux votes successifs pour l'approbation des CR d'AGO et d'AGE 2022.

**Ces deux comptes-rendus sont approuvés, avec pour chacun une abstention d'un représentant de club.**

### **3. Rapport moral de la présidente et divers points d'information.**

Béatrice Navarro remercie les membres présents du CODIR pour leur soutien important ainsi que les membres représentant les 85 clubs de la Ligue dont la plupart sont venus de loin, vu l'étendue des territoires pour les 13 départements sis entre :

- Languedoc-Roussillon (1365 licences pour 56 clubs)

- Midi-Pyrénées (752 licences pour 29 clubs).

La présidente rappelle pour comparaison les statistiques de la Ligue pour la saison 2022-23, à savoir 2183 licences ; en 2023-24 elles se maintiennent globalement malgré le contexte difficile pour tous les arts martiaux, et sont relativement voisines (il faudra attendre la fin de saison pour complément) avec 2117 licences (-66 licences), et toutes les disciplines Aïki sont représentées dans notre grande ligue, selon le détail :

- Aïkido 1553 licences (62 clubs),

- Aïkibudo 83 (7 clubs),

- Kinomichi 167 (5 clubs),

- Takemusu Aïki 151 (7 clubs),

- Wanomichi 134 (3 clubs),

- autres disciplines 29 (1 club).

À noter 34% de jeunes de moins de 20 ans et 36% de féminines.

Il est remarquable aussi que beaucoup de nos clubs comptent désormais une section jeunes (enfants ou ados), ce qui permet de consolider à la fois les effectifs et les ressources financières des clubs. Les actions de formation pour l'enseignement auprès des jeunes et les stages jeunes semblent bien porter leurs fruits.

Notre Ligue est forte et exemplaire sur bien des points, pouvant compter sur toutes les disciplines représentées, fonctionnant en harmonie, avec des haut gradés des Arts Aiki tels Alexis Samatan (Takemusu Aiki), Hubert Thomas (Kinomichi) et Daniel Toutain (Wanomichi).

Le stage de relance du matin, offert aux participants avec un buffet, a précédé l'AGO ; sa cérémonie de clôture a permis sous les applaudissements nourris la mise en valeur et la reconnaissance de nombreux licenciés, avec la remise de distinctions fédérales, de diplômes Dan sur examen ou sur dossier, et des diplômes du BF; les grades obtenus cette saison vont du 1er au 5eme Dan (ce dernier est traditionnellement remis au Kagami Biraki de la Fédération en février) : la Ligue peut légitimement être fière des distinctions et diplômes obtenus, car de belles compétences sont ainsi valorisées au sein des clubs et montrent une dynamique de progression en grades et en diplômes d'enseignement.

La présidente rappelle aussi sa fierté en tant que femme présidente de Ligue, parmi les cinq seulement entre métropole et territoires ultramarins ; elle espère qu'au-delà des traditionnelles critiques inutilement sexistes, l'avenir brisera ce plafond de verre à tous les niveaux des responsabilités de la Fédération et de ses organes déconcentrés, et que des vocations naîtront en Occitanie et ailleurs.

La présidente rappelle en outre que diriger une Ligue, a fortiori une grand Ligue, c'est essentiellement *donner la direction* dans le respect des personnes et la connaissance des textes, c'est-à-dire offrir bénévolement son temps et ses compétences, apporter l'impulsion et l'énergie pour que les projets se réalisent en faveur des clubs et des licenciés, de tous âges, pour toutes nos disciplines Aiki fonctionnant en harmonie ; elle tient pour cela à honorer ses responsabilités d'élue en allant au contact des licenciés, et en se rendant disponible sur la quasi-totalité des événements de la Ligue ou invitations des clubs, que ces dernières soient festives ou douloureuses.

Cette saison est la dernière de l'olympiade 2020-2024 et comporte un nombre très important d'événements, préparés en amont et en concertation avec le DFR et le CTR, puis validés à l'unanimité par le CD pour être présentés à l'AG souveraine : sa dernière pensée s'adresse donc aux excellents techniciens qui nous accompagnent sous la direction de notre DFR, lequel a su faire ses preuves en tant que membre fédérateur de la Ligue.

#### **4. Point financier par le trésorier : bilan et prévisionnel.**

Le trésorier Jean-Louis Marty commente les documents financiers envoyés en amont et distribués à l'assemblée. Il suggère de mieux équilibrer les divers financements entre CID LR et CID MP, car les ristournes perçues sont à destination de nos clubs et de nos licenciés communs, et la Ligue supporte trop de dépenses pour la balance des recettes.

Pour info, les ristournes reçues de la FFAAA pour la Ligue (acompte 185,30 + solde 4704,98€) concernent aussi ses CID :

- CID LR : acompte 1693 + solde 295,05€
- CID MP : acompte 456,95 + solde 1301€

Le trésorier se réjouit que la Ligue reprenne la main sur les passages de grades 1er/2<sup>e</sup>Dan (jusqu'alors délégués à ses CID contrairement au RI du CTR) pour récupérer ainsi les frais de dossiers (50€) et apporter des fonds indispensables au bon fonctionnement de l'association, qui a beaucoup de dépenses et trop peu de recettes en regard.

L'exemple du coût du stage jeunes de la Ligue est débattu : dans le calendrier de Ligue, c'est le seul grand événement spécifique pour les jeunes, offert avec les déplacements en bus pris en charge pour plus de 4 000€. Cependant certains comme Cyril Dejean regrettent cette dépense qui leur paraît trop importante, d'autres comme Patrick Aubert remarquent que les enfants et ados sont les piliers des clubs, et que l'événement mobilise fortement les acteurs des clubs avec enseignants, assistants et parents qui participent. ; Patrick invite les réfractaires à la dépense à venir assister à l'événement pour en saisir la portée. Or le trésorier fait remarquer que si chaque CID participait, ce serait mieux ; au final il paraît pourtant nécessaire à l'assemblée de maintenir cet événement pour nos jeunes, et il conviendra de redemander une subvention dans ce sens avec la campagne du PSF ; pour rappel, la Ligue pour 2022 avait

obtenu 3000€.

À noter ainsi qu'en 2023, par exemple deux clubs de MP, à savoir Espace Aikido et École lauragaise d'aïkido ainsi que le CID MP (2500€) ont reçu une subvention dans le cadre du Projet sportif fédéral.

Gérald Garzonio est d'accord pour éviter la problématique des défraiements jugés insuffisants pour le CTR : voir comment faire pour jauger le montant de la participation des CID vers la Ligue, car la participation de membres du CTR en renfort du DFR sur les formations BF et l'EDC est particulièrement appréciable pour les licenciés ; or la Ligue n'a pas les moyens financiers de couvrir des frais supplémentaires sur ces actions de formation où seul le formateur principal est officiellement rémunéré et défrayé.

Gérald Fournier président du CID LR comprend que son CID peut apporter son aide financière aux techniciens originaires du LR, et mettra cette proposition au vote de sa prochaine AG, mais il souhaite que de son côté le CID MP fasse le même effort dans un esprit équitable; or l'absence de Gilles Durvin président du CID MP est fortement regrettée, d'autant plus qu'il était présent au stage du matin mais a choisi de se rendre à la plage plutôt que d'assumer ses responsabilités d' élu à l'AG de l'après-midi ; de ce fait l'assemblée regrette que son absence pénalise les débats sur les aspects financiers qui s'en trouvent empêchés et déséquilibrés.

Le trésorier indique pour le budget à venir une augmentation de 11% sur les défraiements et moins sur la communication, où un clip de promotion avait été réalisé et facturé par un professionnel en 2022.

Le tarif des frais de déplacement a été relevé et incite fortement au covoiturage des membres du CD et du CTR lors des événements, mais il est aussi à souligner que ce covoiturage remboursé par la Ligue pour ses élus et techniciens reste encore insuffisant dans sa pratique, a fortiori pour des personnes venant d'un même département ; pour rappel, les membres du CTR ou du CD en déplacement doivent se regrouper en priorité et non venir isolément en transportant d'autres personnes de leurs clubs, ce qui n'est pas l'objectif d'une feuille de frais de Ligue.

**On passe au vote pour le bilan : quitus est donné à l'unanimité, moins une abstention d'un représentant de club.**

#### **5. Point technique et formation : le DFR et membres du bureau.**

Le DFR Pierre Marcon est reconnaissant du travail effectué, et souhaite davantage motiver le groupe du CTR à participer, en particulier avec les défraiements de leurs déplacements.

Le calendrier prévisionnel, conçu par le CTR et approuvé à l'unanimité par le CD, est expliqué à l'assemblée. Les stages de Ligue couvrent ainsi l'ensemble de l'axe des territoires Ouest-Est, y compris les extrêmes avec par exemple un interligues retour à Cestas (33), à Tarbes (65) jusqu'à Marguerittes (30) ou Millau (12) ; un stage caritatif interfédéral validant au profit des Restos du cœur avec la Ligue FFAB de l'Occitanie est proposé ; un stage Jeunes à Narbonne et un stage intergénérationnel à Carcassonne.

Il est rappelé que les stages délégués aux CID doivent aussi s'étaler géographiquement sur leurs différents territoires, et comportent aussi des stages événements : en faveur de la Ligue contre le cancer en MP (Toulouse) et Arts Aiki en LR (Béziers).

Les stages SENKO (flash) sont un nouveau concept conçu par le CTR pour aller à la rencontre des clubs et des licenciés : 2h, 10 €, la participation à 2 stages SENKO équivalant à un stage validant au maximum ; ils sont proposés via les CID à chaque département autour d'un club hôte volontaire qui peut choisir sa date et ses horaires selon ses possibilités, animés par un membre du CTR minimum 5<sup>e</sup> Dan /Dejepts.

Concernant les passages de grades 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>Dan, pour lesquels une tenue solennelle harmonisée sera demandée aux examinateurs (veste, chemise, pantalon, chaussures fermées) :

- en février 2024 : en cas de faibles effectifs ils seront rationalisés et encore délégués à l'un ou l'autre CID.  
- à partir de juin 2024, la Ligue reprend la main sur leur organisation comme toutes les autres Ligues et conformément au Règlement intérieur du CTR ; pour cette session, ils auront lieu au centre de formation de la Cité des sports de Carcassonne, épice centre des territoires de la Ligue facilement accessible par route/train.  
Pour la formation :

- les cours et l'examen du BF sont proposés à Lézignan-Corbières, dont la MJC permet à la fois hébergement et restauration à moindre coût, l'accès à un dojo et à une salle de cours ; inscription et règlement auprès de la Fédération ; formation et examen sont désormais regroupés sur une seule saison.

- les sessions de l'EDC se déroulent au centre de formation de la Cité des sports de Carcassonne, donnant accès au dojo et à une salle de cours avec vidéoprojecteur ; choix du paiement 20€ à la séance ou formule forfait à 100€ remboursable à 50% sous condition d'assiduité totale aux 5 séances.

Un stage national animé par Bruno Gonzalez, 6<sup>e</sup> Dan, sera proposé les 17/18 février à la Cité des sports de Carcassonne.

**Le planning prévisionnel de la Ligue et de ses CID LR /MP soumis au vote de l'assemblée est voté à l'unanimité des représentants des clubs.**

#### **6. Point Aikibudo, Kinomichi, disciplines associées par leurs représentant-e-s.**

Il est à noter que Julien Lemantinos, qui animait jusqu'alors le stage des Arts Aiki, ne fait plus partie de l'Aikibudo : donc un autre enseignant représentant l'Aikibudo participera au prochain stage de mai 2024.

Concernant le Takemusu Aiki, Alexis Samatan organisera les 16/17 mars un stage de formation validant et ouvert aux autres disciplines avec Tomita Sensei à Montpellier.

Pour le Wanomichi, Daniel Toutain ne peut assister à l'AGO mais a envoyé un mot pour remercier la Ligue et la Fédération de leur soutien ; comme Alexis Samatan et Hubert Thomas

Ils animeront ensemble le stage des Arts Aiki de Béziers avec notre DFR Pierre Marcon.

#### **7. Point communication et diverses commissions.**

- Commission jeunes inactive : Christian Martini ne fait plus partie de la FFAAA.

- Commission communication inactive : Gilles Durvin absent n'a rien fourni.

Ces deux commissions n'existent plus de facto pour l'instant.

La présidente assure le relais aux clubs sur la communication avant/après chaque événement avec envoi systématique de mails bilans illustrés de photos ; responsable de la Commission fédérale jeunes, elle gère aussi avec d'autres membres du CD ou du CTR l'organisation des stages jeunes et du stage intergénérationnel. Laurianne Héran, membre du CD, gère quant à elle la page Facebook de la Ligue, et de très nombreuses photos ou vidéos sont également diffusées par les clubs sur les réseaux sociaux.

On demande par ailleurs que le site internet de la Ligue, géré par le webmaster Vincent Deschaux soit plus régulièrement alimenté et mis à jour avec les informations / images de la Ligue et affiches des stages.

- Commission senior : Jean-Jacques Cheymol, membre de la Commission fédérale seniors, propose d'animer le stage intergénérationnel.

#### **8. Questions diverses et parole aux clubs.**

- nos représentantes à l'AG fédérale du 25 novembre 23 à Fareins (01, Ligue ARA) : Béatrice Navarro & Laurianne Héran.

- horaires des stages laissés à l'appréciation en fonction des cas ; caractère validant des divers stages indiqué sur l'affiche, réalisée alors obligatoirement par la Fédération.

- point éthique et déontologie : il concerne la violence verbale de Gilles Durvin, qui s'est montré irrespectueux et insultant à l'égard de la présidente en l'invectivant en particulier lors d'un CD en visio ; il a refusé par la suite de présenter des excuses malgré l'intervention à plusieurs reprises dans ce sens des autres membres du CD et du DFR ; le secrétaire général a donc envoyé un procès-verbal à la Fédération pour l'informer des faits regrettables se déroulant au sein d'une association de bénévoles élus.

- point sport-santé mis en place par la Fédération : développement en Occitanie dans plusieurs clubs labellisés.

- point médical : Pierre Abet (11) et Pascal Torret (34) sont médecins et couvrent quand il leur est possible nos stages et événements ; le stage et le repas leur sont alors offerts.

- **appel à candidatures pour le CD de Ligue suite à la démission de Christian Martini** : toute candidature devait parvenir par mail à la présidente de Ligue, avant le 28 septembre, avec un CV étoffé dans la pratique de l'Aikido, l'implication dans la vie du club et une lettre de motivation sur l'expérience effective, la disponibilité et l'engagement au service de la Ligue. *[Rappel ARTICLE 6 Statuts de mars 2021 en vigueur : La Ligue OCCITANIE FFAAA est administrée par un Comité Directeur composé de cinq à onze membres élus au scrutin uninominal secret pour 4 ans par l'Assemblée Générale. La représentation du sexe le moins représenté sera assurée par l'obligation de lui attribuer un nombre de membres élus proportionnel au nombre de licencié-e-s dans l'effectif de la Ligue. En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges, le Comité Directeur peut pourvoir au remplacement de ses membres par cooptation, sous réserve de validation de cette désignation par la plus prochaine Assemblée Générale.]*

Suite à l'appel à candidatures adressée aux clubs pour l'AGO, seul Hamid El Aoud (club de Lézignan-Corbières) a fait parvenir sa candidature pour l'AG; il se présente seul à l'assemblée pour exposer son parcours et sa

motivation.

**Le secrétaire général procède au vote pour intégrer Hamid El Aoud au CD : sa candidature est approuvée à l'unanimité des représentants de clubs présents à l'AG, qui l'applaudissent et le félicitent pour son engagement.**

La composition modifiée du CD de Ligue est donc la suivante :

|                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Présidente                   | Béatrice Navarro            |
| Secrétaire général           | Patrick Lanoy               |
| Trésorier                    | Jean-Louis Marty            |
| Vice-président               | Gilles Durvin               |
| Vice-président               | Gérald Fournier             |
| Secrétaire générale adjointe | Laurianne Héran (Kinomichi) |
| Trésorière adjointe          | Audrey Buscail              |
| Webmaster                    | Vincent Deschaux            |
| Membre                       | Hamid El Aoud               |
| Membre                       | Valérie Tavernier           |
| Membre                       | Guillaume Girard (Aikibudo) |

*NB : La représentation de l'Aikibudo et du Kinomichi est de droit et leurs représentants sont désignés par leurs propres instances. La parité proportionnelle hommes/femmes est strictement respectée.*

#### Point info suite au CODIR FFAAA du 30 septembre 2023

- Les statistiques fédérales communiquées régulièrement indiquent un dépassement de la barre des 21 000 licences. La Fédération ne s'effondre donc pas mais au contraire augmente son nombre de licences, contrairement aux allégations d'un certain *Manifeste* prétendant le contraire.
- La Fédération devra respecter la stricte parité homme / femmes dès la nouvelle Olympiade de 2024, ce qui ne s'appliquera pas immédiatement pour les Ligues, gardant une parité proportionnelle jusqu'en 2028.
- Formations nationales « jeunes » et « enseignants jeunes », AFAC : la Ligue Occitanie a été au coeur du changement, avec un stage pilote animé par Stéphane Éthève puis un stage national animé par Fabrice De Ré. En mai 2024 stage prévu à Nantes, et développement d'un concept national en métropole et ultramarins.
- Communication : suite à la démission de Gilles Durvin de la Commission fédérale, la communication a été reprise par JV Szelag, avec le soutien du siège fédéral et l'embauche de Yéza Lucas. En communication interne et institutionnelle, des infos régulières parviennent aux licenciés, clubs, CID, Ligues : nouveau site fédéral, Actu2F3A, Aikiclubs, Aikiligues, divers réseaux sociaux pour cibler divers publics, billet de Yéza, etc. En communication externe, promotion interfédérale FFAAA/ FFAB avec France Aikido. La communication coûte cher mais le manque de com coûte encore plus cher, même si on ne peut en mesurer exactement les retombées.
- Mise en place de la boutique fédérale en ligne.
- La campagne nationale de subvention du PSF devient annuelle et non par saison : priorité aux clubs, mais concernés aussi Ligues et CID. Voir Christophe Foret au siège fédéral pour toute demande d'aide sur les axes de développement et note d'orientation annuelle de l'ANS.
- Examens : grades donnés sur dossier et d'autres sur examen. Il est bien qu'il y ait un écrit aussi pour le passage du 5ème DAN, mais par ailleurs la CSDGE s'est étonnée fortement que deux personnes, dont un technicien de notre CTR, aient moins de 40 ans pour obtenir un grade sur dossier 5<sup>e</sup> Dan : ce cas ne passera plus sur dossier, et il faudra alors passer l'examen.
- BF : selon les remontées de l'ensemble des ligues, le BF est difficile à passer, demande beaucoup d'investissement, chronophage, lourd pour tout le monde (élèves et tuteurs). Est envisagé un monitorat, diplôme d'instructeur intermédiaire pour qu'il y ait moins de contraintes et de pression, dès l'année prochaine, et l'examen aura désormais lieu sur une seule saison. La Fédération prendra le relais en 2024-25 pour la formation et l'examen.
- CTN : stages nationaux adultes selon une thématique annuelle du Kihon aux applications.

- Commission disciplinaire sera mise en place, avec 3 votes sur 3 niveaux.
- Le centre omnisports rénové et agrandi de la Cité des sport à Carcassonne devient un centre régional et national de formation du Sud (650m2 de dojo, salles de conférence, de cours, cafétéria, parking) ; un partenariat a été passé avec la Fédération, suite à la rencontre en septembre des responsables fédéraux et municipaux.
- Publication à venir : la CSDG s'est réunie le 26 septembre.
- Les stages validants doit être animés par des enseignants au minimum 5ème Dan et DEJEPS.
- L'EDC n'est plus validante.
- Sport santé, dispositif au niveau national mis en place pour diminuer la sédentarité de la population française, travail mené entre les deux fédérations agréées (FFAB et FFAAA). Ce n'est pas une nouvelle discipline, mais une ouverture de session pour que les personnes qui n'ont pas de forme physique puissent reprendre une activité.

*Les points à l'ODJ ayant été traités, la Présidente clôt la séance à 17h et remercie les membres de l'assemblée.*

La Présidente,  
Béatrice Navarro



Le Secrétaire général,  
Patrick Lanoy



La Secrétaire générale adjointe,  
Laurianne Héran

